La Lettre

Edition - Juin 2024

Lettre d'information aux parents du LFI Tokyo

sommaire

Célébration de la Galette des Rois

Le 20 janvier 2024, l'événement de la Galette des Rois organisé par l'Association des Familles du Lycée de Tokyo a réuni plus de 180 participants. Au menu, des galettes traditionnelles et une version tropézienne, animées par des activités pour enfants.

Page 1

Conseil du Second Degré

Lors du Conseil du Second Degré du 17 janvier, des discussions importantes ont eu lieu concernant le calendrier scolaire, l'organisation des examens et des voyages scolaires. Des sujets variés comme l'accès aux manuels en ligne et l'établissement d'un centre d'examen ont été abordés, reflétant une gestion active des besoins scolaires.

Page 2

Programme pHARe contre le Harcèlement

Le programme pHARe, visant à combattre le harcèlement scolaire, met en avant l'importance d'une communauté protectrice et d'une prévention efficace. En dépit des défis d'implémentation dans les écoles françaises à l'étranger, l'association des parents d'élèves s'engage activement pour le déploiement de ce programme crucial.

Page 5

La Lettre

Edition - Juin 2024

Galette des rois

Le 20 janvier 2024, l'Association des Familles du Lycée de Tokyo (FLT) et la direction du LFI Tokyo ont brillamment organisé un événement festif pour célébrer la tradition de la Galette des Rois.

Démarrant à 10h dans le réfectoire du bâtiment principal, l'événement a proposé 43 galettes pour plus de 180 participants, enfants et adultes compris, avec un espace de jeux et détente pour les familles. Les convives ont savouré des galettes traditionnelles à la frangipane et une version "tropézienne" de la boulangerie Au Merveilleux de Fred, accompagnées de jus et de cidre.

Les fèves, sur le thème du dragon pour marquer l'année, ont conduit à la distribution de petits dragons articulés imprimés en 3D aux petits rois et reines du jour.

L'événement a également été une occasion pour les parents de rencontrer les membres des FLT et de découvrir l'association à travers les discours de la présidente Célia Hughes et de la vice-présidente Virginie Cammas.

Conclu vers midi dans une ambiance joyeuse, l'événement a remercié tous les participants et soutiens, avec l'espoir de renouveler l'expérience l'année suivante.

familles dulycée detokyo リセ家族の会

La Lettre
Edition - Juin 2024

Représentants aux différents conseils :

Lors de cette deuxième nous avons été vos représentants aux différents conseils : conseil d'école, conseil d'établissement, et conseil du second degré.
Ont été évoqués entre autres les sujets suivants :

- Le calendrier scolaire
- Les calendriers des examens et des examens blancs ont été fixés, avec une attention sur l'impact sur les emplois du temps.
- Les voyages scolaires
- Les différents projets en primaire comme les dix jours sans écrans
- Les questions diverses ont couvert l'accès aux manuels scolaires en ligne, la possibilité d'établir un centre d'examen du concours GEIPI-Polytech au Japon (qui aura finalement lieu à l'Institut Français de Yokohama), la présence des enseignants d'anglais SIA aux conseils de classe, la situation de décrochage scolaire, l'inscription à l'activité japonaise extra-scolaire, et la gestion des retards à la Vie Scolaire.

Si vous souhaitez accéder aux différents comptes-rendus provisoires, rendez-vous sur le site du LFIT:

https://www.lfitokyo.org/index.php/l-etablissement/les-instances

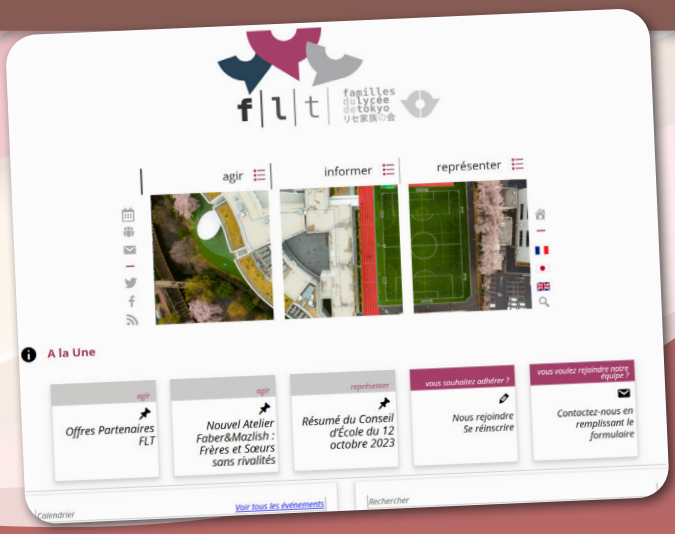

Comité d'éducation à la santé, la citoyenneté et à l'environnement

Nous avons aussi assisté au CESCE (comité d'éducation à la santé, la citoyenneté et à l'environnement).

Ce comité permet de réunir parents, élèves, administration, infirmerie et enseignants pour discuter et prévoir les différentes actions et campagnes de prévention sur les sujets tels que les addictions l'éducation à la vie affective et sexuelle mais aussi la prévention et la gestion des situations de harcèlement (cf programme pHaRe).

https://www.lfitokyo.org/index.php/8-etablissement-fr/2962-video-retour-sur-la-soiree-d-information-sur-les-drogues-au-lfi-tokyo

Résumé du conseil du second degré du 17 janvier 2024

Ce résumé, rédigé par des parents, n'est pas officiel. Il couvre les sujets principaux discutés lors du dernier conseil, tels que l'alignement du calendrier scolaire avec les vacances japonaises et les directives de l'AEFE, la planification des examens et des examens blancs, l'approbation de voyages scolaires au Japon et à l'étranger sur des finales de concours ainsi que diverses questions logistiques et pédagogiques, incluant l'accès aux manuels en ligne, la création d'un centre d'examen pour le concours des écoles d'ingénieur GEIPI-Polytech au Japon, et la gestion des retards.

Pour revenir sur les voyages scolaires, il est à noter que les Ambassadeurs en herbe et les Olympiades de la jeunesse ont pu avoir lieu grâce à de généreux sponsors qui ont permis de faire baisser les coûts des voyages pour les familles en dessous du plafond de 150 000 yens. La caisse de solidarité a également été sollicitée, supportant une quinzaine de familles pour l'ensemble des voyages.

Malheureusement, le tournoi de football à Hanoï n'a pas pu aboutir en raison de son coût et faute de sponsors pour compenser.

Nous remercions les généreux sponsors, qui ont permis particulièrement à l'équipe des Olympiades de la jeunesse de se placer première au niveau des établissements hors de France et troisième au classement général. Félicitations !

familles dulycée detokyo リセ家族の会

Accompagnement des parents - Harcèlement scolaire

L'Association des Parents d'Élèves tient à rappeler à tous les membres de notre communauté scolaire son engagement à offrir un soutien et une écoute attentive aux parents confrontés à des situations délicates, notamment lorsque l'un de leurs enfants est impliqué dans un conflit avec d'autres élèves.

Notre rôle ne consiste pas à juger ou à attribuer des responsabilités dans de telles circonstances, mais plutôt à accompagner les parents dans leurs démarches auprès de la direction de l'établissement.

Nous nous positionnons comme un médiateur bienveillant, prêt à intervenir pour faciliter le dialogue et la recherche de solutions amiables. Que ce soit pour préparer un rendez-vous avec la direction ou pour offrir un espace d'écoute et de conseil, nous sommes ici pour vous assister, dans le respect et l'intérêt de toutes les parties impliquées.

Notre objectif est de contribuer à maintenir un environnement scolaire harmonieux, où chaque élève peut s'épanouir en toute sécurité.

Le programme pHARe

Concernant le sujet du harcèlement scolaire et les décisions du gouvernement sur ce sujet, l'association des Parents d'Élèves a participé aux réunions pour la mise en œuvre du programme pHARe.

Ce programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe), est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Mis en place depuis 2021, généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, il est étendu aux lycées depuis la rentrée 2023 en France métropolitaine.

Malheureusement, la mise en place de ce programme prend plus de temps pour les établissements scolaires français à l'étranger du réseau AEFE.

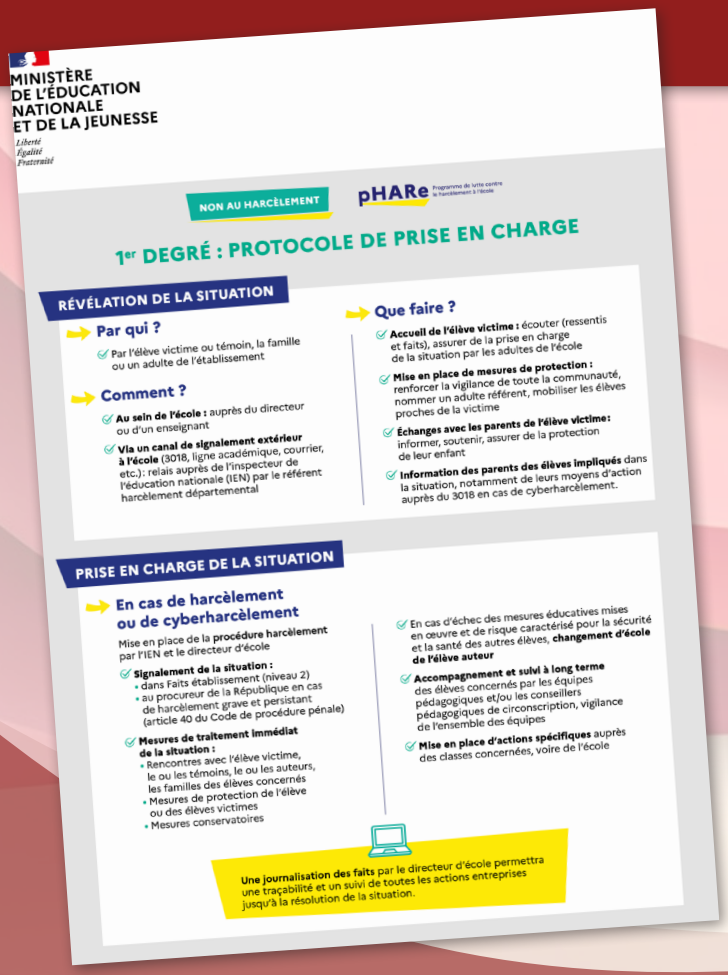

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté
Égalité
Fraternité

NON AU HARCÈLEMENT

pHARe Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

1er DEGRÉ : PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE

RÉVÉLATION DE LA SITUATION

Par qui ?
- Par l'élève victime ou témoin, la famille ou un adulte de l'établissement

Comment ?
- **Au sein de l'école :** auprès du directeur ou d'un enseignant
- **Via un canal de signalement extérieur à l'école** (3018, ligne académique, courrier, etc.): relais auprès de l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) par le référent harcèlement départemental

Que faire ?
- **Accueil de l'élève victime :** écouter (ressentis et faits), assurer de la prise en charge de la situation par les adultes de l'école
- **Mise en place de mesures de protection :** renforcer la vigilance de toute la communauté, nommer un adulte référent, mobiliser les élèves proches de la victime
- **Échanges avec les parents de l'élève victime:** informer, soutenir, assurer de la protection de leur enfant
- **Information des parents des élèves impliqués** dans la situation, notamment de leurs moyens d'action auprès du 3018 en cas de cyberharcèlement.

PRISE EN CHARGE DE LA SITUATION

En cas de harcèlement ou de cyberharcèlement

Mise en place de la **procédure harcèlement** par l'IEN et le directeur d'école
- **Signalement de la situation :**
  - dans Faits établissement (niveau 2)
  - au procureur de la République en cas de harcèlement grave et persistant (article 40 du Code de procédure pénale)
- **Mesures de traitement immédiat de la situation :**
  - Rencontres avec l'élève victime, le ou les témoins, le ou les auteurs, les familles des élèves concernés
  - Mesures de protection de l'élève ou des élèves victimes
  - Mesures conservatoires
- En cas d'échec des mesures éducatives mises en œuvre et de risque caractérisé pour la sécurité et la santé des autres élèves, **changement d'école de l'élève auteur**
- **Accompagnement et suivi à long terme** des élèves concernés par les équipes pédagogiques et/ou les conseillers pédagogiques de circonscription, vigilance de l'ensemble des équipes
- **Mise en place d'actions spécifiques** auprès des classes concernées, voire de l'école

Une journalisation des faits par le directeur d'école permettra une traçabilité et un suivi de toutes les actions entreprises jusqu'à la résolution de la situation.

Le programme pHARe est fondé autour de 8 piliers :

- Mesurer le climat scolaire.
- Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
- Suivre l'impact de ces actions.
- Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

Le programme pHARe

pHARe repose sur la mobilisation des équipes éducatives et des élèves :

- une "équipe ressource" (5 par collège, 5 par circonscription du premier degré) est chargée de mettre en œuvre le protocole de prise en charge des situations de harcèlement dans chaque circonscription du 1er degré et dans chaque établissement du 2d degré, dans toutes les académies. Elle suit à cette fin une formation académique de huit journées sur deux ans, consacrée aux situations de harcèlement et de cyberharcèlement et notamment des faits d'intimidation et à leur prise en charge et au repérage et à la prise en charge ;

- une "équipe programme" organise, dans chaque école, collège ou lycée, 10 heures d'apprentissage annuelles dont bénéficient tous les élèves du CP à la terminale, sur la prévention du harcèlement et le développement des compétences psychosociales ;

- des élèves ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement sont formés dans le 2nd degré. PHARe prévoit en outre la participation des élèves à trois temps forts de prévention au cours de l'année scolaire et l'organisation d'ateliers de sensibilisation à l'attention des familles.

Compte tenu des besoins en formation des 3 équipes précitées, le programme ne sera pleinement opérationnel que dans la deuxième moitié de l'année scolaire 2024/2025, au mieux. Nous vous tiendrons informés des avancées en la matière.

pHARe repose sur la mobilisation des équipes éducatives et des Compte tenu des besoins en formation des 3 équipes précitées, le programme ne sera pleinement opérationnel que dans la deuxième moitié de l'année scolaire 2024/2025, au mieux. Nous vous tiendrons informés des avancées en la matière.

En attendant la mise en place de ce programme, la direction et l'équipe enseignante feront de leur mieux pour prendre en charge les cas qui pourraient se présenter et nous serons présents pour accompagner les familles qui le souhaitent.

Aide pour le Kangourou des maths

Cette année, bien que le LFI Tokyo n'ait pas pu prendre en charge l'organisation du concours Kangourou des Maths, l'initiative a été brillamment relevée par l'association des parents d'élèves qui a pris à cœur la gestion des inscriptions.

Grâce à une campagne de communication ciblée, plus de 180 élèves du secondaire ont été réunis pour participer à cette édition.

Avec le soutien et l'implication des professeurs de mathématiques, le concours se déroula dans les salles de classe le 21 mars 2024.

Nous adressons nos remerciements les plus sincères aux enseignants pour avoir rendu possible la participation de nos enfants à ce concours ludique et formateur, qui peut également constituer un atout précieux pour leur dossier Parcoursup.

Vide Grenier

Avec le retour des beaux jours, le grand ménage de printemps a été célébré en beauté !

Le samedi 13 avril 2024, le LFI Tokyo a accueilli un vide-grenier organisé par l'association des parents d'élèves, Familles du Lycée de Tokyo (FLT), et l'Association des Français et francophones du Japon (AFJ).

L'événement s'est tenu dans la cour de l'école élémentaire, où chaque participant a pu organiser son stand, moyennant une location d'emplacement payante.

Les bénéfices de la réservation ont été reversés à la caisse de solidarité du lycée.
Ce fut une belle occasion pour dénicher des trésors et contribuer à une bonne cause !

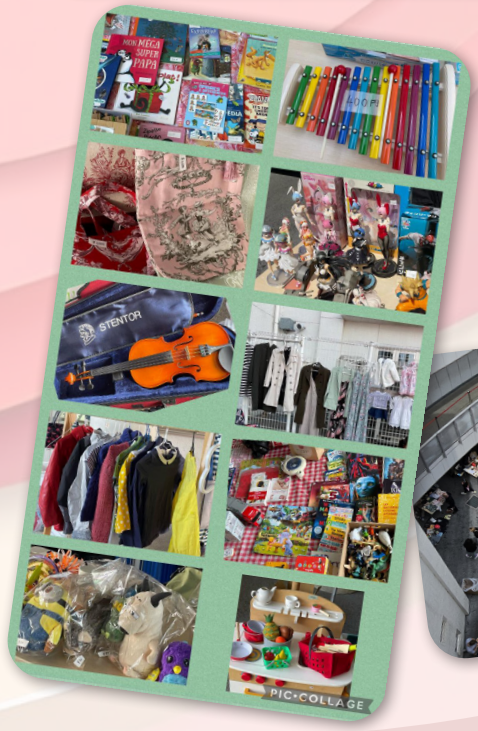

Grande Tombola de la fête de l'école

70 sponsors et plus de 300 lots a gagner !

JOUEZ & GAGNEZ!

familles dulycée detokyo リセ家族の会

Hébergement de 3 nuits pour une famille de 4 personnes, dans l'un des CLUB MED suivants :

- CLUB MED Hokkaido Tomamu
- CLUB MED Hokkaido Kiroro Grand
- CLUB MED Kabira Okinawa

Le 25 mai, notre école a célébré une fête mémorable en présence de nombreux parents, que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur participation.

Tout au long de cette journée festive, diverses activités ont enchanté petits et grands. Nous avons eu des danses endiablées, des jeux pour enfants, des concerts animés, une compétition de football palpitante, des démonstrations de danse latine et des séances de fitness sur la scène.

La tombola a également été un moment fort de cette journée, battant des records avec 15 000 billets vendus et la distribution de plus de 400 lots.
Parmi ces lots, nous avons eu le plaisir de remettre un voyage de trois nuits pour quatre personnes dans un centre ClubMed. Nous remercions chaleureusement les plus de 70 sponsors pour leur engagement envers la cause des enfants et les projets éducatifs de notre école. Leur soutien inestimable a contribué à faire de cette fête un succès retentissant.

La Fête de l'école & Tombola de l'association

Inscriptions sur cette page :
https://tombola.familles-lycee-tokyo.com

La Lettre

Edition - Juin 2024

La Lettre

Edition - Juin 2024

La Lettre

Edition - Juin 2024

familles dulycée detokyo
リセ家族の会

Pour nous contacter

www.familles-lycee-tokyo.com

FLTfapee

accueil@familles-lycee-tokyo.com

@FLTfapee

Nos partenaires

Rendez-vous sur notre site web pour connaître les avantages de nos membres

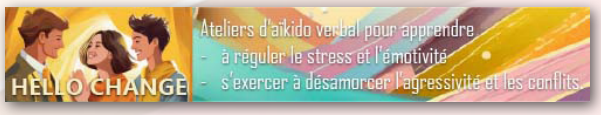

familles du lycée de tokyo
リセ家族の会